

**11 juillet 2001, Allemagne**

**Allocution devant le Landtag de Bavière**

Monsieur le président du Landtag, Herr praesident,  
Madame et monsieur les vice-présidents du Landtag,  
Mesdames et messieurs les présidents des groupes parlementaires,  
Mesdames et messieurs les membres du gouvernement de la Bavière,  
Mesdames et messieurs les députés,  
Meine Damen und Herren

Je mesure bien, Mesdames et Messieurs les députés, le caractère exceptionnel de l'honneur que vous me faites de m'accueillir ici, dans cette enceinte prestigieuse aux profondes résonances historiques. Vielen dank. L'émotion ressentie aujourd'hui n'a d'égal que celle éprouvée lorsque vous m'avez conféré l'Ordre du Mérite Bavarois. Mais au-delà de ma personne, je sais que votre invitation témoigne avant toute chose des liens de profonde amitié qui unissent le peuple du Québec et l'État libre de Bavière. Et au nom du Québec, de son gouvernement et de son peuple, je veux vous dire, d'emblée, à quel point ce témoignage nous touche. J'aimerais particulièrement exprimer mes remerciements au Dr Johann Böhm et, à travers lui, aux députés du Landtag.

Nos deux États entretiennent aujourd'hui des relations riches et privilégiées. Des relations qui, au-delà de l'intérêt mutuel que nous y trouvons, se fondent d'abord sur un certain nombre d'affinités et de traits communs.

Par leur histoire, leur religion, leurs traditions culturelles et politiques, Québécois et Bavarois assument une forte identité au sein de leur continent. Il en découle, pour les uns comme pour les autres, une indépendance d'esprit, une façon unique de dire et de faire les choses. Il en découle également le sentiment – fortement ancré – que rien n'est jamais acquis et que nous sommes, en quelque sorte, « condamnés à l'excellence ».

Le Québec et la Bavière ont connu, au cours du dernier demi-siècle, une évolution vertigineuse, tant sur le plan économique que social. L'un et l'autre sont passés, en peu de temps, d'une société surtout rurale à une société fortement urbanisée dont le développement repose plus que jamais sur les technologies de pointe. Au cours des dernières décennies, nos deux États n'ont pas eu peur de s'engager résolument afin de réunir les conditions propices à la création de richesse à l'intérieur de leurs frontières: développement d'infrastructures, investissements en éducation et en formation, concertation active entre les acteurs socio-économiques, mise en place de politiques axées sur l'innovation et la valeur ajoutée. Volonté très claire, aussi, non seulement de créer la richesse, mais d'assurer un partage équitable de cette richesse pour l'ensemble des citoyens, sur l'ensemble du territoire.

Pour toutes ces raisons, au-delà des contraintes de la géographie et de la différence linguistique, il était inévitable que le Québec et la Bavière finissent par se rencontrer. La signature de la première entente de coopération entre nos deux États remonte déjà à plus de dix ans. Mais bien avant cette signature, alors que j'étais jeune ministre dans le cabinet de René Lévesque, j'avais déjà eu des entretiens plus que chaleureux avec le regretté Franz

Josef Strauss. Les liens institutionnels ont été renforcés et élargis en octobre 1999, lors de la visite au Québec de votre ministre président, Herr Dr Edmund Stoiber. Par ailleurs, l'ouverture d'un Bureau du Québec à Munich en 1997, suivie de celle, il y a deux ans, du Bureau de la Représentation du gouvernement de l'État libre de Bavière à Montréal, ont permis de consolider les partenariats déjà concrétisés. Ces initiatives, auxquelles il faut ajouter de fréquentes missions ministérielles et privées des deux côtés de l'Atlantique, ne peuvent que paver la voie à une coopération accrue et plus diversifiée entre nos gouvernements et nos populations respectives.

Comme le Québec en Amérique, la Bavière assume résolument un destin continental dans une Europe de plus en plus intégrée et élargie. Le Québec, qui entretient des relations de longue date avec plusieurs autres partenaires de l'Union européenne, suit avec beaucoup d'intérêt la construction de l'Europe, qui nous apparaît comme la plus grande expérience d'intégration politique de l'histoire contemporaine. Le modèle de l'Union européenne a toujours exercé une profonde fascination sur les Québécois. Aujourd'hui plus que jamais, nous constatons que l'expérience européenne continue d'offrir des solutions institutionnelles originales à des problèmes inédits. Plusieurs de nos premiers ministres ont suivi de près l'évolution des institutions communautaires: René Lévesque, Jacques Parizeau et Robert Bourassa, qui a passé quelques années en Europe précisément à cette fin. Et aujourd'hui, dans la perspective d'une zone de libre-échange à l'échelle des deux Amériques, l'Union européenne demeure, pour nous Québécois, un exemple inspirant: le seul modèle existant et crédible qui inclut des valeurs immatérielles, sociales et environnementales dans un puissant processus d'intégration économique. Le Québec est l'un des États des Amériques qui entretient les rapports institutionnels les plus étroits avec des partenaires de l'Union européenne. C'est dire que l'Europe n'est pas seulement le deuxième partenaire économique du Québec. C'est aussi un continent dont la sensibilité est particulièrement accordée à celle du Québec. L'idéal québécois sera toujours de conjuguer les meilleures valeurs européennes et celles de l'Amérique du nord au sein de laquelle nous sommes profondément ancrés. Cet intérêt n'est pas attribuable uniquement à des raisons historiques, déjà évidentes. Vos valeurs politiques et sociales, vos modèles de gestion de l'État s'accordent bien avec l'approche québécoise, notamment en matière d'économie sociale, d'environnement, de traçabilité alimentaire.

Ces approches et ces sensibilités communes appellent les États comme le Québec et la Bavière à jouer un rôle de plus en plus important dans la recherche de solutions créatives face aux défis du nouveau millénaire. C'est dans cette perspective que je souhaite m'adresser à vous aujourd'hui, en abordant deux questions distinctes mais intimement liées: l'évolution du Québec contemporain et les défis communs face à la mondialisation. L'évolution du Québec contemporain Le Québec moderne tire sa spécificité de quatre attributs distinctifs.

Le Québec est le seul État en Amérique du Nord dont la langue officielle et commune soit le français.

Le Québec est une nation démocratique dont le système parlementaire s'appuie sur une tradition ininterrompue de plus de deux siècles.

Le Québec forme une nation ouverte sur le monde

Le Québec est une nation moderne et dynamique, tant par son économie de pointe que par ses politiques sociales progressistes.

Ces attributs sont inscrits dans la genèse historique de cette nation originale et unique en Amérique du Nord. Pour comprendre le Québec actuel et en baliser l'évolution, il faut en connaître le cheminement historique sans lequel, pour paraphraser Heinrich Heine, « on est condamné à en admirer les couleurs sans en connaître ni les racines ni le langage symbolique ».

Colonie française au début du XVII<sup>e</sup> siècle, colonie britannique à partir de 1760 et membre de la fédération canadienne depuis 1867 (appelée Confédération à l'époque), le Québec s'est toujours distingué par une volonté inaltérable de préserver son identité et de poursuivre son développement comme entité propre.

Très majoritairement francophone, le Québec n'en a pas moins bâti au fil des siècles une société composée d'une minorité anglophone, de 70000 autochtones regroupés en 11 nations et de milliers de citoyennes et de citoyens provenant de tous les horizons. C'est dire que si le Québec est ouvert sur le monde, il est aussi vrai que le monde est ouvert sur lui, puisque des communautés originaires de tous les continents l'ont choisi comme terre d'accueil et contribuent à façonner son avenir dans un climat d'harmonie. Cette extraordinaire diversité représente une richesse inestimable pour le Québec.

L'ouverture du Québec sur le monde se manifeste également par sa présence très active sur la scène internationale. Nous cultivons des amitiés et concluons des accords et partenariats mutuellement profitables avec de nombreux États dans une très grande diversité de champs d'intérêt. Le Québec est présent, à titre de gouvernement participant, au sein de l'Organisation internationale de la Francophonie. Le Québec compte un réseau diplomatique de délégations et de bureaux là où ses intérêts le justifient: il est notamment présent en Belgique et en Allemagne depuis 30 ans, à Mexico depuis 20 ans, à Tokyo depuis près de 30 ans, à Paris et à Londres depuis 40 ans et à New York depuis 60 ans. Nous sommes représentés dans une quinzaine de pays.

D'ailleurs, le nouvel environnement international impose plus que jamais au Québec le devoir d'agir à l'étranger dans ses domaines de compétences exclusives ou partagées, et ce, tant pour le rayonnement de son espace culturel que pour l'accroissement de sa prospérité. L'action québécoise s'inscrit dans un courant mondial, alors que de plus en plus d'États fédérés constatent qu'ils sont les seuls à pouvoir mettre en valeur leurs compétences et secteurs d'expertise. Les relations entre le Québec et la Bavière sont à l'avant-garde de cette tendance.

Le Québec d'aujourd'hui est donc une société moderne et dynamique, basée sur le respect des valeurs démocratiques et l'acceptation des différences culturelles. Ce que nous avons appelé chez nous la « Révolution tranquille », qui correspond à la construction d'un État québécois moderne, au début des années 1960, a véritablement transformé le Québec, le faisant passer d'une société rurale à une société industrielle dont l'économie est résolument axée sur les nouvelles technologies et les secteurs de pointe comme l'aéronautique, le multimédia, les technologies de l'information et les biotechnologies.

C'est donc à travers cette image d'une société tournée à la fois vers les traditions qui l'ont façonnée et vers l'avenir qu'elle s'acharne à construire, que l'on peut mieux comprendre le Québec et son histoire. Tant le devoir de mémoire que la nécessité de bâtir son propre avenir expliquent le cheminement politique et social du Québec. Il en résulte une nation consciente de son caractère unique et du rôle que sa géographie, sa culture et son histoire lui imposent de jouer.

Le gouvernement que je dirige est totalement convaincu que c'est en assumant pleinement son destin de nation que le Québec sera le mieux en mesure de jouer ce rôle. Les nations modernes assument leur destin dans des contextes de souverainetés partagées. C'est pourquoi notre projet s'inspire de la construction européenne: une Union de type confédéral qui nous permette de participer pleinement au concert des nations. D'autres de nos compatriotes estiment plutôt que le Québec doit toujours souscrire à l'hypothèse canadienne, et espèrent qu'une autre tentative de réforme du fédéralisme canadien réussira là où toutes les précédentes ont échoué. Toutes et tous s'entendent sur un point, cependant : la décision finale sera prise par le peuple québécois dans le cadre d'une consultation populaire, dans un climat de civilité et de respect de nos institutions démocratiques. S'il demeure résolu à jouer à fond le rôle que lui confère sa qualité de nation, le Québec n'embrasse pas moins l'intégration économique continentale et l'accroissement des échanges avec ses partenaires du monde. Cette double volonté trouve clairement son expression dans la pensée d'un de nos plus grands poètes québécois, Gilles Vigneault qui écrit dans ses *Voyagements*:

« Il n'est coin de la terre où je vous entende; il n'est coin de ma vie à l'abri de vos bruits. »

#### Les défis communs face à la mondialisation

La prospérité du Québec a toujours été liée à sa capacité de développer de nouveaux marchés. Voilà qui explique l'appui clair qu'ont donné les Québécois à l'Accord de libre-échange canado-américain, entré en vigueur en 1989, et à l'Accord de libre-échange nord-américain, qui régit les relations commerciales entre le Canada, les États-Unis et le Mexique depuis 1994. Voilà aussi pourquoi le Québec soutient, dans le respect de la diversité culturelle, linguistique et sociale, la création d'une Zone de libre-échange des Amériques, prévue pour 2005.

Mais tout en adhérant à la mondialisation, qui laisse entrevoir des perspectives de prospérité accrue, nous pensons qu'elle doit être balisée, afin de favoriser une plus grande équité à l'échelle de l'ensemble de nos sociétés. À mon sens, le plus grave de ces défis réside dans notre capacité à réussir ce passage sans que ne se crée un déficit culturel, démocratique ou social.

Malgré son adhésion résolue à l'intégration économique, le Québec croit fermement que les lois du marché ne sauraient s'appliquer aux questions de langue et de culture. En particulier, nous sommes farouchement opposés à l'idée que les gouvernements doivent renoncer à définir librement leurs politiques culturelle et sociales.

Présentement, le gouvernement du Québec agit au niveau international pour que le principe

de la diversité linguistique et culturelle soit accepté par l'ensemble de la communauté internationale. Il nous paraît que les États qui défendent une telle approche – et je sais que la Bavière n'y est pas insensible – devraient se regrouper, ou à tout le moins entretenir des liens stratégiques, pour exprimer cette vision sur la scène internationale.

Par ailleurs, la mondialisation entraîne une redéfinition quasi universelle du rôle socio-économique de l'État. Elle entraîne également une restructuration du marché de l'emploi à l'échelle planétaire. On assiste à une certaine marginalisation de la fonction politique, au profit d'acteurs privés, dans le processus de prise de décision. Dans un tel contexte, les États sous leur forme actuelle devront imaginer de nouvelles façons de faire, au moment où nos citoyens ressentent de plus en plus clairement la nécessité d'un contrepoids aux forces croissantes du marché.

Il importe donc que les gouvernements examinent de très près les conséquences de la mondialisation et son impact sur les mécanismes d'élaboration des politiques, à l'échelle nationale et internationale. L'objectif d'une telle démarche serait de protéger et de renforcer les fondements démocratiques nécessaires à la conduite des affaires nationales et internationales. J'ai la conviction que les parlementaires de l'ensemble des États ont un rôle prépondérant à jouer dans un tel processus.

À cet égard, j'en profite pour souscrire à l'initiative du président du Landtag de Bavière, Dr Johann Böhm, et du président de l'Assemblée nationale du Québec, M. Jean-Pierre Charbonneau, qui ont l'intention de mettre sur pied une association internationale des parlementaires des États fédérés et des régions autonomes. Cette idée prometteuse s'inscrit tout à fait dans le contexte de la mondialisation.

Il nous revient à tous, en tant qu'élus de nos peuples, de préserver des institutions démocratiques fortes sur tous les continents. Ce qui est en cause ici, c'est notre capacité de nous assurer que la mondialisation résorbe les inégalités économiques au lieu de les accentuer. Nous devons donc faire preuve d'innovation et d'ingéniosité pour éviter les écueils socio-économiques que pourrait créer une mondialisation débridée, qui forcerait les pouvoirs politiques à abdiquer leurs responsabilités et à se soumettre aux diktats d'instances internationales non élues.

Une autre de ces questions autour desquelles il me paraît nécessaire que les États fédérés collaborent est celle de l'environnement. En partenariat avec des forums régionaux d'États américains tels la Commission des Grands Lacs et la Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada, le Québec privilégie déjà cette approche dans la gestion des enjeux internationaux ayant une incidence sur son patrimoine écologique.

La sensibilité particulière du Québec à l'égard de l'environnement a d'ailleurs incité notre Assemblée nationale à adopter récemment une motion unanime en faveur de la ratification du Protocole de Kyoto. Nous avons été les seuls en Amérique du Nord à le faire. D'ailleurs, je suis heureux de souligner la qualité de la coopération qui s'est développée, aussi bien entre nos entreprises qu'entre nos deux États, à l'égard de la protection de l'environnement. Ce n'est là qu'une illustration parmi beaucoup d'autres de la fécondité des rapports entre la Bavière et le Québec.

Que ce soit dans le cadre des rapports entre nos parlementaires ou par l'entremise de la société civile, dans les domaines de l'environnement, de la culture, de la science et de la technologie ou dans nos projets d'ordre économique, notre coopération avec la Bavière nous permet non seulement d'échanger de l'information mais aussi de partager les approches qui sont les vôtres dans la solution de problèmes auxquels tout État moderne est confronté. Cette coopération nous permet enfin de mettre en commun nos expériences et d'établir des projets concrets de collaboration.

À cet égard, nos échanges récents de délégations d'affaires et de scientifiques dans d'autres secteurs de pointe tels que l'énergie, l'optique et le multimédia commencent à porter fruits. Il nous faut donc poursuivre cette recherche si bien amorcée de synergies, de complémentarités entre nos entreprises.

Tant de choses nous rassemblent, et en particulier une volonté commune de réussite et d'excellence internationale. Mais il faut encore faire plus et mieux. Nous devons accélérer le mouvement, créer un véritable pont d'excellence entre nous et atteindre un plus haut degré de coopération entre nos deux sociétés.

Comme la Bavière, le Québec est prêt à relever les formidables défis de l'intégration économique. Mais nous n'oublions pas non plus, de part et d'autre, que l'objectif ultime de ce mouvement est de faire avancer nos sociétés. Tout comme l'illustre Bavarois Ludwig Erhard, nous croyons que la prospérité que nous attendons de la mondialisation doit nous permettre de faire émerger un environnement mondial plus démocratique, plus juste et plus porteur de progrès social, dans le plein respect des identités culturelles et nationales. Je sais que Bavarois et Québécois partagent les mêmes vues à ce chapitre.

J'ai la conviction intime que l'amitié Québec-Bavière va demeurer l'une des assises de notre action à l'échelle internationale et qu'elle continuera de s'avérer féconde en réalisations et en partenariats mutuellement bénéfiques. Les forces irréversibles du progrès technologique et de la mondialisation vont nous amener à partager un nombre sans cesse croissant d'entreprises et à développer ensemble des solutions innovatrices qui nous permettront de relever nos multiples défis communs.

Je ne saurais quitter cette tribune sans vous remercier à nouveau, du fond du cœur, de la chaleur de votre accueil et vous transmettre les salutations respectueuses et cordiales de mes concitoyens et concitoyennes.

Lang lebe Freistaat Bayern! (Longue vie à la Bavière)

Lang lebe Québec! (Longue vie au Québec)

Lang lebe die Freundschaft zwischen Bayern und Québec! (Longue vie à l'amitié Québec-Bavière)

Ich danke Ihnen (Je vous remercie)]